

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10  
Date de dernière parution: 23.12.2022  
Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:  
07.04.2023

---

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)  
UFI : 2FP5-9066-8008-6RV7

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Engrais

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : COMPO EXPERT France SAS  
120, rue Jean Jaurès  
F-92300 Levallois Perret cedex  
Téléphone : +33 (0)1 41 05 49 44  
Téléfax : -  
Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : fds-compo-expert@compo-expert.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK GmbH - Global Regulatory Compliance - 24h  
Téléphone: +49 (0) 6132 - 84463

---

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.  
Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.  
Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

**Intervention:**  
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Élimination:**  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Information supplémentaire : "Harzardous Substances" législation allemand (Gefahrstoffverordnung) Appendic I , No. 5 (Nitrate d'Ammoniaque group C III)

### 2.3 Autres dangers

pas de donnée

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2 Mélanges

##### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
phosphate d'urée	4861-19-2  225-464-3	Skin Corr. 1B; H314	>= 2 - <= 10
nitrate d'ammonium	6484-52-2  229-347-8  01-2119490981-27-XXXX	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	>= 10 - <= 55
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	15245-12-2  239-289-5  01-2119493947-16-XXXX	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318	>= 10 - <= 55

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : Repos, air frais, secours médical.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
En cas d'irritation pulmonaire, traiter d'abord avec du dexamétason en aérosol (atomiseur).
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon.  
Retirer les vêtements souillés. Si des symptômes d'irritation se manifestent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

---

yeux : minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau

Moyens d'extinction inappropriés : Mousse  
Poudre chimique sèche  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Sable

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : À des températures au-dessus de 130 °C, des gaz de décomposition dangereux peuvent être dégagés:  
Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac  
Oxydes de phosphore

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres sections

aucun(e), Équipement de protection individuel, voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de poussière.  
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
Protéger de toute contamination.  
Éviter une exposition directe au soleil.  
Protéger de l'action de la chaleur.  
Protéger de l'humidité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières combustibles.

Mesures d'hygiène : Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Protéger de la chaleur. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Protéger de toute contamination. En cas de stockage en vrac ne pas mélanger avec d'autres engrais. Protéger de l'humidité (le produit est hygroscopique, possibilité de prise en masse ou désagrégation).

Précautions pour le stockage en commun : Stocker à l'écart d'autres produits.

Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 5.1C, Nitrate d'ammonium et préparations contenant du nitrate d'ammonium

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

3 mg/m<sup>3</sup>, 10 mg/m<sup>3</sup>

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
nitrate d'ammonium	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	36 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	5,12 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8,9 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau, Ingestion	Long terme - effets systémiques	2,56 mg/kg p.c./jour
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Travailleurs	Inhalation	Effets spécifiques	24,5 mg/m <sup>3</sup>
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Travailleurs	Contact avec la peau	Effets spécifiques	13,9 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			
	Consommateurs	Inhalation	effet systémique	6,3 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateurs	Contact avec la peau	effet systémique	8,33 mg/kg
	Consommateurs	Ingestion	effet systémique	8,33 mg/kg
Remarques:	Durée d'exposition: 1 DAY			

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
nitrate d'ammonium	Station de traitement des eaux usées	18 mg/l
acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium	Eau douce	0,45 mg/l
	Eau de mer	0,045 mg/l
	Valeur Limite Plafond	4,5 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Veiller à une ventilation adéquate.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection des mains

Remarques : Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.

Protection respiratoire : Msque jetable filtres FFP2 (EN149).

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas jeter les résidus à l'égout.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : solide

Couleur : gris clair

Odeur : inodore

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

---

pH	: env. 2,5, Concentration: 100 g/l (20 °C)
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Limite d'explosivité, supérieure	: Non explosif
Limite d'explosivité, inférieure	: Non explosif
Pression de vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur relative	: Non applicable
Densité relative	: Non applicable
Densité	: 1,18 g/cm <sup>3</sup>
Masse volumique apparente	: env. 1.050 kg/m <sup>3</sup>
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Température de décomposition	: > 130 °C Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
Viscosité Viscosité, dynamique	: Non applicable
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

---

### Caractéristiques des particules

Répartition granulométrique : D50 = 475 µm  
D50 Plage de tolérances = 380 µm - 570 µm  
technique de mesure: analyse par tamisage

### 9.2 Autres informations

Donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Formation d'ammoniac sous l'action de bases.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux  
Au contact de l'eau ou de l'air humide, dégage du acide phosphorique.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Soufre, chlorites, chlorure, chlorates, Hypochlorites, substances reagissant acidement ou basiquement, substances susceptibles d'etre inflammable ou oxydable, nitrites, sels métalliques, poudres métalliques, herbicide, des hydrocarbures chlorés, composés organiques.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Azote monoxyde, bioxyde d'azote, oxyde de diazote, ammoniac  
Oxydes de phosphore

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

---

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### **Composants:**

#### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2.950 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : > 88,8 mg/l  
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

#### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50: > 300 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Non pertinent, la pression de vapeur étant faible.  
Remarques: Non pertinent, la formation de poussière étant faible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: Ligne directrice 402 de l'OCDE

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin  
Méthode: OCDE ligne directrice 404  
Résultat: non irritant

#### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Espèce: Lapin  
Résultat: Pas d'irritation de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

#### **Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

### **Composants:**

#### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Lapin

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

---

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Irritant

### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritant pour les yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Produit:**

Résultat: non sensibilisant

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

### **mutagénicité sur les cellules germinales**

#### **Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

#### **Produit:**

Remarques: Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

#### **Composants:**

##### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérigène.

### **Toxicité pour la reproduction**

#### **Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas toxique pour la reproduction

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

### Composants:

#### **nitrate d'ammonium:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat

Remarques: Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Remarques: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

#### **Produit:**

Evaluation: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

#### **nitrate d'ammonium:**

Espèce: Rat

NOAEL: > 1.500 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat

NOAEL: = 256 mg/kg

Voie d'application: Oral(e)

Durée d'exposition: 52 w

Méthode: OCDE ligne directrice 453

Espèce: Rat

NOAEL: >= 185 mg/kg

Voie d'application: Par inhalation

Durée d'exposition: 2 w

Méthode: Toxicité par inhalation par doses répétées: étude à 28 jours ou à 14 jours.

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

#### Expérience de l'exposition humaine

##### Produit:

Informations générales : Risque de formation de méthémoglobine.

#### Information supplémentaire

##### Produit:

Remarques: Le produit n'a pas été testé. Les informations proviennent de produits de structure ou de composition analogue.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 490 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

CL50 : 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1.700 mg/l  
Durée d'exposition: 10 jr

##### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (guppies): 1.378 mg/l  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 490 mg/l

Toxicité pour les algues : CL50 (autre végétal aquatique): > 1.700 mg/l

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Le produit fonctionne dans le sol comme engrais et est diminué en quelques semaines.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

##### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

#### Composants:

##### **nitrate d'ammonium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3,1

##### **acide nitrique, sel d'ammonium et de calcium:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

### 12.4 Mobilité dans le sol

#### Produit:

Mobilité : Remarques: Une contamination des eaux souterraines est peu probable.

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Remarques: Non applicable

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire

: Avec de fortes probabilités le produit n'est pas nocif pour les organismes aquatiques.  
Information écologique supplémentaire  
Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.  
Pour les valeurs élevées de pH, telles qu'elles peuvent exister naturellement pour les eaux, il faut s'attendre à une augmentation de l'effet toxique sur les organismes aquatiques.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Vérifier la réutilisation en agriculture.  
Contacter le fabricant.

Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Remarques : Non pertinent

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)

Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

---

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 pollue faiblement l'eau

Autres réglementations : TRGS 511 'Ammoniumnitrat'.

Produit soumis au règlement (UE) 2019/1148 ; les transactions suspectes, la disparition ou le vol du produit doivent être signalés à l'autorité compétente .

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

---

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrase H

H272 : Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 : Nocif en cas d'ingestion.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë  
Eye Dam. : Lésions oculaires graves  
Eye Irrit. : Irritation oculaire  
Ox. Sol. : Matières solides comburantes  
Skin Corr. : Corrosion cutanée

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises

# Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Hakaphos® Calcidic Plus P 10-31-10(+10)



Version: 1.10

Date de dernière parution: 23.12.2022

Date de la première version publiée: 07.10.2016

Date de révision:

07.04.2023

dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; DSL - Liste nationale des substances (Canada); KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); AICS - Inventaire australien des substances chimiques; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire

### Information supplémentaire

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

DE / FR